

Le Saint-Vincent

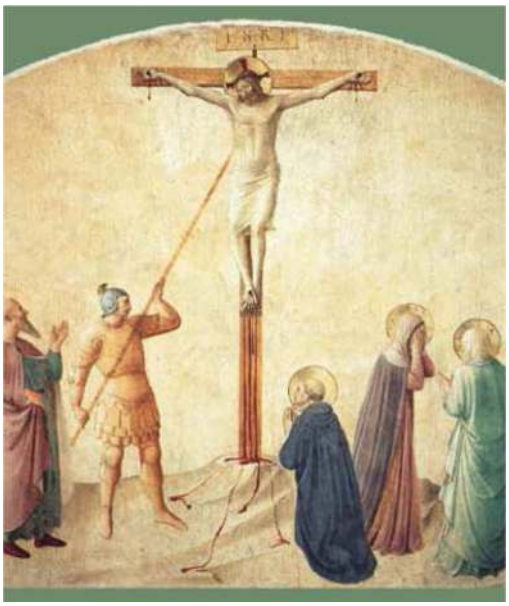


n°9 - Mars 2015

EDITORIAL La messe et la réforme liturgique de 1969

Le Vendredi Saint approche. C'est l'occasion de replacer la messe au centre de notre vie. Comme le disait Mgr Lefebvre, « Le but de Notre Seigneur Jésus-Christ a été de s'offrir sur la Croix. Il n'est pas venu pour autre chose. Et la messe, c'est la continuation de la Croix ; le but de Notre-Seigneur est donc de continuer sa Croix par le saint sacrifice de la messe jusqu'à la fin des temps. Il semble que beaucoup d'âmes l'ont oublié. Elles ont cherché la source des grâces dans de petites pratiques, dans la récitation de certaines prières personnelles, dans de petites dévotions à tel saint, à tel autre… C'est bien d'avoir des dévotions, mais ayons la dévotion essentielle, la dévotion capitale et fondamentale de l'Eglise, de tous les saints : celle que Notre-Seigneur nous a apportée. Il n'y a rien qui remplace le sacrifice de la Croix. Aucune dévotion, même à la sainte Vierge, ne peut remplacer le saint sacrifice de la messe. Et justement, la sainte Vierge nous pousse à venir à la Croix ; elle y est toujours présente »[1].

C'est cet amour pour la sainte messe et donc pour le sacerdoce catholique qui ont conduit l'ancien archevêque de Dakar à fonder une nouvelle



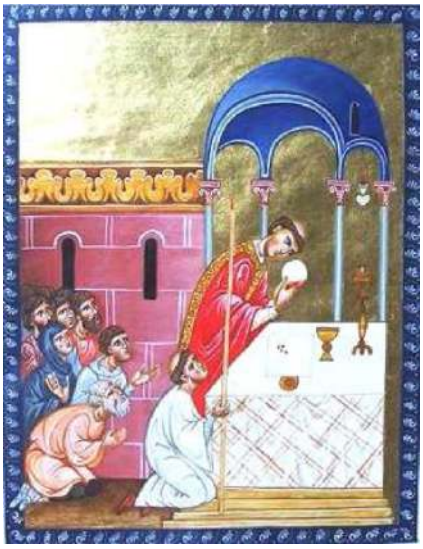
congrégation religieuse.

Le 1er novembre 1970, Mgr François Charrière, évêque de Fribourg, approuvait les statuts rédigés par Mgr Lefebvre pour la Fraternité Saint-Pie-X et érigeait celle-ci dans son diocèse. Ces statuts disent notamment : « La Fraternité est essentiellement apostolique, parce que le sacrifice de la Messe l'est aussi et parce que ses membres auront généralement à exercer un ministère extérieur. Ils vivront dans cette conviction que toute l'efficacité de leur apostolat découle du Sacrifice de Notre Seigneur qu'ils offrent quotidiennement. (…) Les membres de la Fraternité auront donc une dévotion véritable et continuelle pour leur sainte messe, pour la liturgie qui l'auréole, et tout ce qui peut rendre la liturgie expressive du mystère qui s'y accomplit. Ils auront à cœur de tout faire pour préparer spirituellement et matériellement les saints mystères. Une connaissance théologique profonde du sacrifice de la messe les convaincra toujours plus qu'en cette réalité sublime se réalise toute la révélation, le mystère de la Foi, l'achèvement des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, toute l'efficacité de l'apostolat ». Hélas, quelques mois auparavant, le pape Paul VI imposait brutalement sa

- Editorial : La messe et la réforme liturgique de 1969 p 1
- La sainteté à peu de frais ! p 3
- Carnet paroissial p 5
- Horaires de la Semaine Sainte p 6
- Chronique du Prieuré p 7
- Recensions de livres p 9
- Activités p 10

[1] Mgr Lefebvre, *la messe de toujours*, p 20

réforme de la messe, une réforme que Mgr Lefebvre n'a jamais acceptée, parce qu'elle s'attaque à trois aspects



Miniature représentant le miracle de Bolsena : l'Hostie sanglante.

essentiels de la doctrine catholique.

La présence réelle

D'après la doctrine catholique, toute la substance du pain est convertie dans la substance du Christ. C'est la transsubstantiation. On doit donc à l'hostie consacrée les mêmes égards qu'à Notre-Seigneur lui-même. Chez les protestants en revanche, beaucoup croient que le Christ n'est présent que spirituellement, par la foi des fidèles. Plusieurs enseignent l'impanation : le Christ serait présent dans le pain.

Or, de nombreux aspects de la nouvelle messe penchent vers la doctrine protestante en diminuant le respect dû à l'hostie consacrée : suppression de la pale protégeant le calice, de la dorure intérieure des vases sacrés, du plateau de communion, des trois nappes réduites à une seule, de la jonction de l'index avec le pouce du prêtre après la consécration, de plusieurs génuflexions, de la consécration de l'autel mobile, de la purification des doigts du prêtre au-dessus du calice, de la position à genoux des fidèles pendant la consécration, passage du ton intimatif au ton narratif pour les paroles de la consécration, autorisation (plus tardive) de communier dans la main, suppression des précautions à prendre si une hostie tombe par terre, etc.

La messe, sacrifice propitiatoire

D'après la doctrine catholique, la messe est un véritable sacrifice propitiatoire. Cela signifie que l'un des effets essentiels de la messe est la suppression de la peine due à nos péchés. Chez les protestants en revanche, la messe n'est qu'un sacrifice de louange et d'action de grâce. Elle est surtout un repas, une assemblée, un moment de prière communautaire.

Or, presque tout ce qui rappelle le sacrifice propitiatoire dans la messe traditionnelle a été supprimé dans la messe de Paul VI, pour laisser la place à des rites qui rapprochent d'un repas : remplacement de l'autel par une table, remplacement de l'offertoire par une prière tirée d'un bénédicité juif, suppression de presque toutes les allusions au péché ou à la peine due au péché, messe dite face au peuple (favorisant la conception d'un repas ou d'une réunion, non celle d'un sacrifice offert à Dieu), suppression du latin (langue sacrée) au profit de la langue vulgaire, etc.

Le rôle du prêtre

D'après la doctrine catholique, le prêtre est ministre consacré. Il célèbre *in persona Christi*. Chez les protestants en revanche, le pasteur est président de l'assemblée. Tout fidèle est prêtre par le baptême. Le prêtre est un homme comme les autres.

Or, dans la nouvelle messe, de nombreux détails tendent vers une conception protestante du prêtre : certains ornements ne sont plus obligatoires, le prêtre communie en même temps que les fidèles, les laïcs participent davantage à la liturgie, le prêtre ne prononce rien à voix basse, le confiteor du prêtre n'est plus distinct de celui des fidèles, les concélébrations sont encouragées, etc.

Bilan : S'il est excessif de dire que la messe de Paul VI est protestante, on peut affirmer en revanche qu'elle est contaminée par un esprit protestant. D'ailleurs, les auteurs de la réforme liturgique ne s'en sont pas cachés, et plusieurs protestants eux-mêmes ont fait part de leur satisfaction devant le nouveau rite. Au terme de cette analyse, l'illégitimité de cette réforme est manifeste.



La Messe de saint Grégoire

Pour conclure, quelle doit être notre attitude face à la nouvelle messe ? Ecoutons à nouveau Mgr Lefebvre, cité dans le même ouvrage : « Nous ne disons pas seulement que la nouvelle messe est moins bonne que l'ancienne. Nous disons qu'elle est mauvaise et

PERMANENCES A LA CHAPELLE DE VERSAILLES

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous ou pour se confesser :

Les mardis et vendredis de 15h00 à 18h30

nous la refusons parce qu'elle est empoisonnée, contaminée par un esprit protestant. Nous admettons que les messes célébrées selon le nouveau rite ne sont pas toutes invalides. Cependant, eu égard aux mauvaises traductions du Novus Ordo Missae, à son ambiguïté qui favorise son interprétation dans un sens protestant et à la pluralité de ses modes de célébration, le danger d'invalidité est très grand.

Au sujet de la nouvelle messe, détruisons immédiatement cette idée absurde : si la messe nouvelle est valide, on peut y participer. L'Église a toujours défendu d'assister aux messes des schismatiques et des hérétiques, même si elles sont valides. Il est évident qu'on ne peut participer à des messes sacrilèges, ni à des messes qui mettent notre foi en danger.

Ces messes nouvelles non seulement ne peuvent être l'objet d'une obligation pour le précepte dominical, mais on doit leur appliquer les règlements canoniques que l'Eglise a coutume d'appliquer à la participation aux cultes orthodoxes schismatiques, et aux cultes protestants. Même si la messe est valide, même si elle n'est pas sacrilège, même si elle est dite en latin, même si elle est dite avec piété, elle a été réformée selon des principes œcuméniques et protestants. Elle est donc dangereuse pour la foi. La seule attitude de fidélité à la doctrine catholique et à l'Eglise, pour notre salut, est le refus catégorique de l'acceptation de la réforme.

Que ceux qui ne peuvent pas se rendre à la messe de toujours lisent la messe dans leur missel le dimanche, en famille si possible, comme le font les chrétiens des pays de mission, qui ne sont visités par le prêtre que deux ou trois fois par an.

Résister à ces scandales, c'est vivre sa foi, la garder pure de toute contagion, garder la grâce dans nos âmes ».

Et voilà pourquoi, dans notre chapelle Notre-Dame de l'Espérance, de même qu'à Saint-Bernard et à Saint-Hubert, grâce à Dieu, jamais un autre rite que le rite romain traditionnel n'est célébré. Que la Vierge fidèle augmente en nous l'amour de la sainte messe !

+ Abbé Bernard de Lacoste

La sainteté à peu de frais !

Au temps des grands siècles de la chrétienté, malheureusement dénigrés aujourd'hui sous le nom de « période obscurantiste de l'Histoire », des Ordres nouveaux naquirent et ouvrirent aux hommes comme aux femmes la possibilité de se donner à Dieu sans retour. Les Ordres mendiants comme celui de saint Dominique, se répandirent rapidement dans l'Occident chrétien, gagnant les âmes à Dieu par le rayonnement spirituel qui émanait d'eux.

Leur influence fut telle que l'Eglise leur accorda la permission d'ajouter aux branches masculines et féminines un troisième rameau dit « Tiers-Ordre » dont la règle, ou constitution, s'adressait spécifiquement aux chrétiens laïcs.

Aujourd'hui, toute proportion gardée, il est proposé la même voie de sanctification aux personnes qui veulent grandir toujours plus et vite en sainteté. Le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X offre cette possibilité à tous les fidèles de plus de douze ans.

Peu connue et sans doute mal comprise, cette branche de la Fraternité mérite quelques lignes vous permettant de trouver de nouvelles perspectives de sanctification.

Qu'est-ce que le Tiers-Ordre de la Fraternité ?

Fondé par Mgr Lefebvre, il a pour but la sanctification de soi-même et de ceux dont les membres ont la charge. Il s'adresse aux laïcs qui veulent se mettre sous le patronage particulier de saint Pie X comme défenseur de la foi de toujours et, grâce à lui, prendre les moyens de résister aux erreurs

La règle (n'obligeant pas sous peine de péché)

♦ Tous les jours :
- Prières du matin et du soir
- Récitation du chapelet
- Assistance à la Messe de Saint-Pie V et communion si possible ou un quart-d'heure d'oraison

♦ Le dimanche :
- Assistance à la Messe de Saint-Pie V et non au *Novus Ordo*

♦ Toutes les deux semaines (ou au moins une fois par mois) :
- Le sacrement de pénitence

♦ Tous les deux ans :
- Une retraite

Quelques avis pratiques s'y adjoignent comme le jeûne et l'abstinence certains jours de l'année, abstention de télévision et de lectures indécentes…

Les prêtres sont à votre disposition pour expliquer et compléter cet encadré.

modernes qui gangrènent la société.

L'esprit du Tiers-Ordre est celui de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X c'est-à-dire celui de l'Eglise. Il se traduit par l'adhésion profonde d'esprit et de cœur à la Tradition, au catéchisme du Concile de Trente, à l'Eglise romaine. Sous le rapport de la vie spirituelle, les membres auront à cœur de développer leur dévotion mariale dans l'esprit de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, de grandir dans les dévotions envers saint Joseph et saint Pie-X.



Saint Pie X

Comment devenir membre ?

L'entrée dans le Tiers-Ordre se réalise en s'inscrivant auprès de l'aumônier général du district, actuellement monsieur l'abbé Fernandez qui réside au prieuré de Toulouse. Celui-ci étudie la demande. Lorsqu'elle est acceptée, la personne devient postulante pendant un an au cours duquel elle suit les constitutions du Tiers-Ordre. A la fin de cette année probatoire, la personne prononce son engagement devant le prêtre délégué et elle devient membre à part entière.

Pourquoi s'engager dans ce Tiers-Ordre ?

Avantages personnels :

Entrer dans ce Tiers-Ordre permet de bénéficier d'un cadre de vie spirituelle accessible aux catholiques vivant dans le monde. Ce cadre va les préserver de l'esprit de ce monde et leur ouvrir plus largement la voie de la sanctification. Notre époque et la vie professionnelle intense entrainent chez le catholique un besoin de stabilité et de repères inamovibles sur lesquels il pourra se reposer. Le Tiers-Ordre lui offre cette stabilité par des points de règles simples, réguliers et faciles d'exécution. Appartenir à ce Tiers-Ordre ouvre l'âme au combat pour la défense de la Foi et de la Tradition.

Par l'union des membres autour d'un même idéal, chacun se trouve soutenu et renforcé dans ses convictions et peut aussi développer de solides amitiés durables.

Les membres bénéficient des mérites et des grâces de chacun au sein de l'ensemble de la Fraternité.

Avantages pour la société et l'Eglise :

Dire aujourd'hui que la société se meurt d'un manque d'idéal et d'une léthargie des esprits n'exige pas une grande perspicacité d'esprit. Un simple regard objectif sur notre pays le confirme. Ce constat, loin de nous décourager, doit au contraire nous stimuler à prendre les mesures nécessaires pour restaurer l'ordre perdu à notre niveau. La recherche de la sainteté est incontournable car la guerre menée est de nature surnaturelle. Le Tiers-Ordre est parfaitement adapté pour répondre au besoin de formation spirituelle et doctrinale du catholique et ainsi vaincre l'ignorance installée partout.

Quant à l'Eglise, elle souffre du manque de vocations sacerdotales et religieuses dans le monde entier. L'œuvre de Mgr Lefebvre - les Fraternités des prêtres et des sœurs - tente de parer à cette pénurie aux quatre coins du monde. Mais elle a besoin du soutien des fidèles qui s'incarne spécifiquement dans l'appartenance à son Tiers-Ordre. Etre membre du Tiers-Ordre vous fait participer à la grande moisson commencée avec Notre -Seigneur et continuée par son Eglise ! Le soutien spirituel et matériel des prêtres est une des fonctions propres des membres. Ils se trouvent donc placés au centre de la bataille engagée par l'Eglise pour l'expansion du règne du Christ-Roi. Cela n'est-il pas désirable et glorieux pour une âme bien née ?!

Le Tiers-Ordre de la Fraternité demande peu d'engagement et procure de nombreux bienfaits tant pour soi que pour la communauté. Se poser la question d'en devenir membre ne semble pas superflu. Monseigneur Lefebvre disait en substance que nous vivons une époque de saints c'est-à-dire une époque qui exige la recherche de la sainteté !

+ Abbé Matthieu de Beaunay



Mgr Marcel Lefebvre

Carnet paroissial

Sont devenus enfant de Dieu par le baptême

A la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)

Fabiola Thienpont	le 14 décembre 2014
Thomas Doutrebente	le 20 décembre 2014
Emma de Tarlé	le 23 décembre 2014
Margot Moureau	le 7 février 2015
Paul Rojon	le 21 février 2015

A la Chapelle de l'Enfant-Jésus (Bailly)

Clémence d'Orange	le 10 janvier 2015

Ont reçu la confirmation à Notre Dame de l'Espérance :

Le 31 janvier 2015 par Mgr Tissier de Mallerais

Brieuc d'Acremont
Henri Bernard de Meurin
François Buteau
Raphaël Chancel
Benoît Chevalier
Bruno Eblin
Maxime Edel
Foucauld Essertel
Pierre-Alexis Gatte
François Jacquinet
Etienne de Lagarde
Maxence de Lagarde
Romain Lebail
Corentin Marçais
Gwénolé Marçais
Baptiste Martin-Moussier
Pierre Martin-Moussier
Augustin Merienne
Côme Pilard
Charles Rivet
Joseph Rouast
Louis Verdet
Thomas Verdet
Albane d'Acremont
Florence Basire
Constance Bouchet
Jilian Buteau
Astrid du Cassé
Marine Clausier
Sybille Colcomb
Mathilde Cocault-Duverger
Clothilde Dupont
Alice Edel
Alice Gosse
Flore Gosse
Joséphine Guépin
Astrid Héon
Priscille de la Charie
Alix Martin-Moussier
Alix de Mestadier
Soizick Muel
Priscille de Penfentenyo
Marie Petrel
Eulalie Pilard
Marguerite Rouast
Ysaure Storez
Guillemette Thirouin
Hermine Thirouin
Félicité Tollet

A reçu les honneurs des funérailles chrétiennes :

A la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)

Monsieur Claude Humbert le 14 février 2015



HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE

A VERSAILLES

Dimanche des Rameaux 29 mars

Messes à 8h00, 9h00, 10h15, 12H15 et 18H30

Bénédiction et distribution des Rameaux à 10h15

Lundi Saint	**Messe à 7h25 et 19h00**
Mardi Saint	**Messe à 7h25 et 19h00**
Mercredi Saint	**Messe à 7h25 et 19h00**

Jeudi Saint

Messe vespérale à 19h suivie de l'Adoration jusqu'à minuit.

Vendredi Saint (Jeûne et Abstinence)

Chemin de Croix à 14h30

Chemin de Croix à 17h30

Fonction liturgique à 19h00

Samedi Saint

Office des Ténèbres à 9h00

Vigile pascale à 22h00

Dimanche de Pâques 5 avril

Messe à 9h00, 10h15, 12h00

Vêpres et Salut du T.S. Sacrement à 17h00

Pas de Messe à 8h00, ni à18h30

Confessions

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi Saints de 17h00 à 19h00

Mardi : permanence à partir de 15h

(possibilité de se confesser également pendant l'Adoration du Jeudi-Saint)

Samedi Saint : de 17h00 à 20h00

A BAILLY

Dimanche des Rameaux 29 mars

Messes à 9h00, 10h15 et 12H15

Bénédiction et distribution des Rameaux à 10h15

Lundi Saint	**Messe à 7h15 et 11h50**
Mardi Saint	**Messe à 7h15, 10h40 et 11h50**
Mercredi Saint	**Messe à 7h15 et 11h25**

Jeudi Saint

Messe vespérale à 16h suivie de l'Adoration jusqu'à 19h.

Présence des élèves du Primaire et du Secondaire

Vendredi Saint (Jeûne et Abstinence)

Chemin de Croix à 14h30

Fonction liturgique à 16h00

Présence des élèves du Primaire et du Secondaire aux deux offices

Samedi Saint

Vigile pascale à 22h00

Dimanche de Pâques 5 avril

Messe à 9h00, 10h15, 12h00

Confessions

Samedi Saint : de 15h00 à 17h00

AUX ESSARTS LE ROI

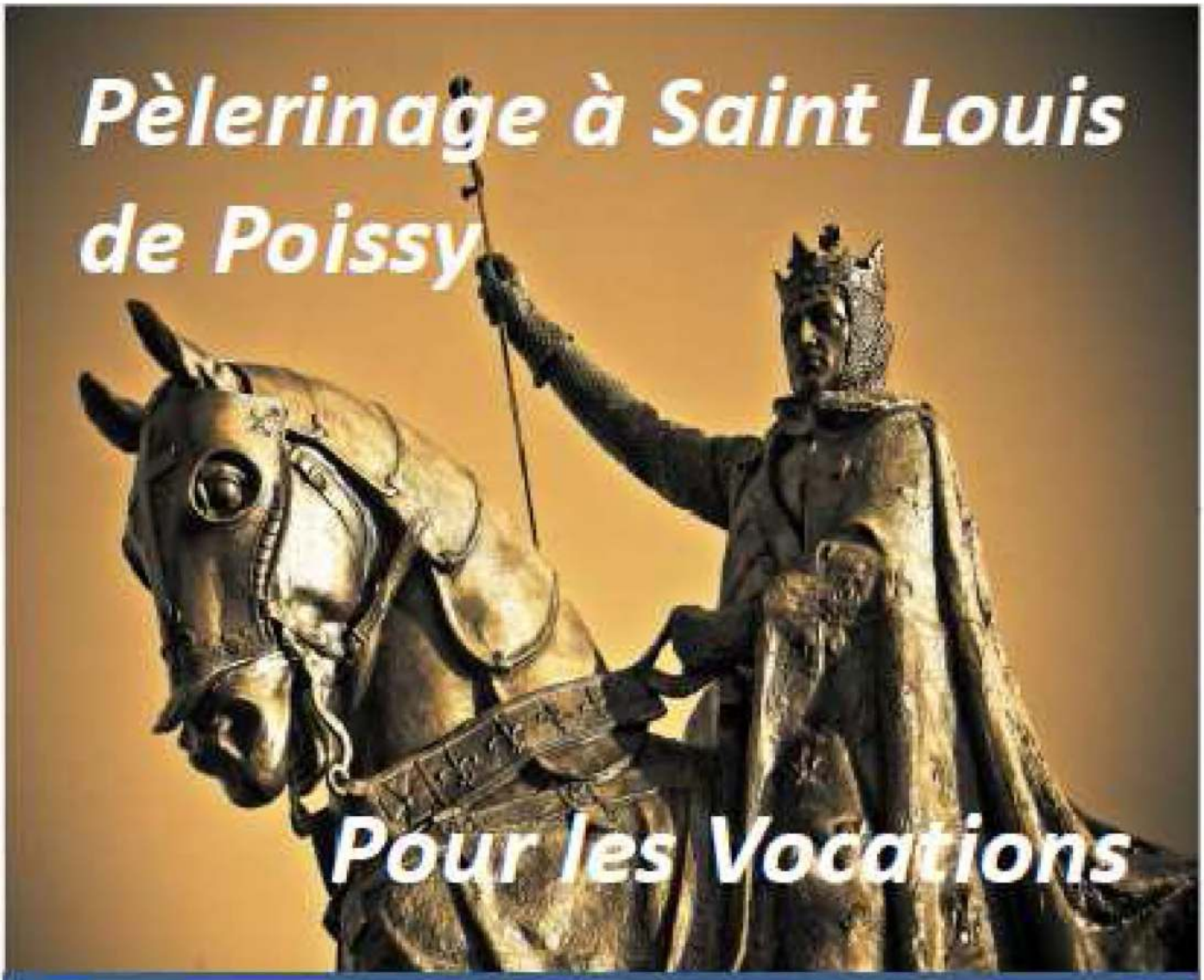
Confessions

Samedi Saint : de 15h00 à 17h00

Dimanche de Pâques 5 avril

Confessions 9h30 et Messe : 10h00


PÈLERINAGE DE PENTECÔTE
de Chartres à Paris
2015
Anges de Dieu
qui êtes nos Gardiens
St Anges Gardiens
ANGES de Dieu,
guidez-nous,
protégez-nous!
23 · 24 · 25 mai
PELERINAGES DE TRADITION
2015
Association Pèlerinages de Tradition
Téléphone: 01 55 43 15 60
Courriel: pele.trad@wanadoo.fr Adresse: 20 rue Gerbert 75015 PARIS
Site: www.pelerinagesdetradition.com
Votre correspondant de chapelle



SAMEDI 21 MARS 2015

13h45 > Rendez-vous des pèlerins

Rendez-vous au Carrefour Royal de la Forêt de Marly,
sur la D98 à la sortie de Saint Nom la Bretèche
Un système de navettes permettra aux chauffeurs de déposer leurs voitures à l'arrivée et de revenir sur la colonne

17h30 > Arrivée à la Collégiale de Poissy

Procession et Prières finales

Chronique du Prieuré

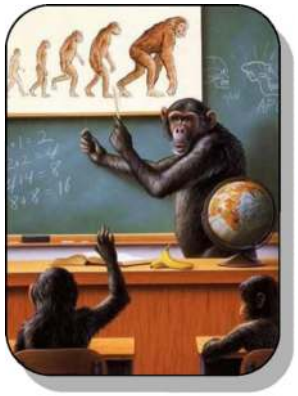
Décembre 2014-Février 2015

6-7 décembre : Le marché de Noël envahit les classes à Bailly. Une belle affluence les deux jours. Le samedi pour sa fête, saint Nicolas fait son apparition pour le plus grand bonheur des enfants. Les questions fusent : par où va-t-il arriver ? Donnera-t-il des sucettes ? Le dimanche, un spectacle de marionnettes passionne tout autant ces mêmes enfants.

7 décembre : Monsieur l'abbé Troadec vient prêcher aux Messes de Notre-Dame-de-l'Espérance sur le nouveau livre qu'il vient de faire paraître *La Vie Spirituelle* à partir des textes de Mgr Lefebvre. Ce livre sera d'un grand secours pour tous afin d'approfondir la vie spirituelle. Le soir, arrivée des Philippines de Monsieur l'abbé Nely, deuxième assistant de Mgr Fellay, il vient visiter en priorité l'Ecole Saint-Bernard.



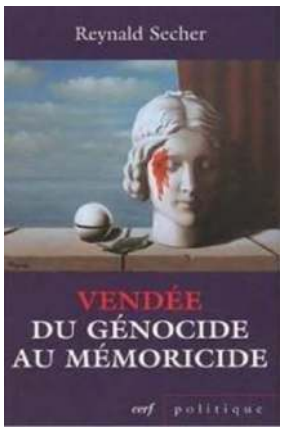
8 décembre : La procession présidée par l'abbé Nely dans les rues de Versailles rassemble 400 personnes. Les membres de la *Militia Mariae* avaient beaucoup tracté et encouragé les gens habitant sur le parcours à mettre des lumignons (fournis !) afin d'honorer Notre Dame. On a vu quelques lumières sur le parcours.



14 décembre : Dans le cadre des conférences mensuelles au prieuré, Monsieur l'abbé Frament s'attaque à l'évolutionnisme tel qu'il est enseigné dans les manuels scolaires afin de montrer simplement, mais savants calculs à l'appui, l'impossibilité que les choses se soient passées comme elles sont enseignées officiellement.

10 janvier : Les membres de la chorale de Notre Dame de l'Espérance se retrouvent à Bailly pour un déjeuner convivial ; la chorale demande de l'unité qui se crée autour du chant ou de quelques verres… Le soir, les conférences mensuelles se poursuivent avec la venue d'un invité de marque : Monsieur Reynald Secher, il vient nous parler des guerres de Vendée et de la volonté de génocide des pouvoirs publics de l'époque contre la Vendée. Son travail d'historien et sa connaissance du sujet en font une référence en la matière. 130 personnes assistent à cette conférence magistrale que Monsieur l'abbé de Lacoste conclut en lançant : « nous sommes tous vendéens ! »





18 janvier : C'est Monsieur l'abbé Bouchacourt qui vient nous visiter à son tour, il reste au prieuré et à l'école jusqu'au 20 afin de voir comment fonctionnent le prieuré et l'école. Est-ce la coïncidence de la venue du Supérieur de District, nous ne savons pas, toujours est-il que c'est l'hécatombe au prieuré, l'abbé de Lacoste fait les comptes aux annonces dominicales : Monsieur l'abbé de Crécy : malade, Monsieur l'abbé de Beaunay : au fond de son lit, Monsieur l'abbé Duverger : malade, Monsieur l'abbé Frament : malade ! Il aurait peut-être été plus rapide de dire qui était en forme !



Heureusement deux des quatre malades peuvent quand même dire la messe les jambes flageolantes. Monsieur l'abbé Quilliard est « réquisitionné » pour aller dire la Messe aux Essarts pour les Rambolitains qui retrouvent ainsi leur premier desservant. Ce dimanche nous solennisons Notre-Dame-de-l'Espérance, c'est l'occasion de nous retrouver pour la galette des Rois à Bailly, agrémentée cette année d'une pièce de théâtre jouée par les élèves de seconde dans le réfectoire. La maladie des prêtres se poursuivra pour certains toute la semaine mais ils ne seront pas les seuls touchés, en effet la maladie attaque les élèves et les professeurs, ainsi viendront s'ajouter 35 malades à l'école le lundi puis 42. Le mardi, dans une classe, il n'y a plus qu'un élève. Monsieur l'abbé Bouchacourt a failli devoir donner cours aux élèves !… Messieurs les abbés de Lacoste et Lefebvre sont encore à l'heure actuelle passés à travers l'épidémie. Qui tombera le premier ?

28 janvier : Récollection pour les confirmands du samedi suivant à Bailly.

31 janvier : Ce sont les confirmations à Versailles, 50 confirmands sont prévus, 49 se présentent, la grippe fait encore des ravages. Monseigneur Tissier de Mallerais nous honore de sa présence pour donner le sacrement qui rend soldat du Christ. La chapelle est bien pleine et pour cause : 49 confirmands plus les parrains ou marraines, il reste 9

places dans la nef pour les familles ! Il a été décidé que nous aurions maintenant les confirmations tous les ans ! Le soir à Bailly, Monseigneur nous raconte la vie de Monseigneur Lefebvre de 1945 à la fondation de la Fraternité. Il agrémente son propos de nombreuses anecdotes qui font bien rire l'assistance. C'est l'occasion pour beaucoup de découvrir la vie de notre fondateur et en particulier la confiance que les papes lui ont accordé, jusqu'à être représentant du Saint-Siège dans toute l'Afrique francophone.



1er février : Avant de partir pour Flavigny, où il se rend pour donner les soutanes aux séminaristes de première année le lendemain, Monseigneur dit la Messe de 10h15 à Bailly.

9-13 février : Messieurs les abbés de Lacoste et de Crécy sont à Flavigny pour suivre leur session annuelle de théologie.

Vacances de février : Les prêtres s'absentent à tour de rôle, certains pour des vacances (abbé Frament, Duverger, de Beaunay) les autres pour leur retraite annuelle (abbé de Crécy), un pèlerinage à Rome avec les élèves de seconde (abbé de Lacoste), la rédaction du dossier spirituel du chapitre enfant pour le pèlerinage de Pentecôte (abbé Lefebvre).

18 février : Le Carême commence, près de 350 personnes assistent aux trois messes célébrées aujourd'hui pour bien commencer la sainte Quarantaine.

+ Abbé Xavier Lefebvre



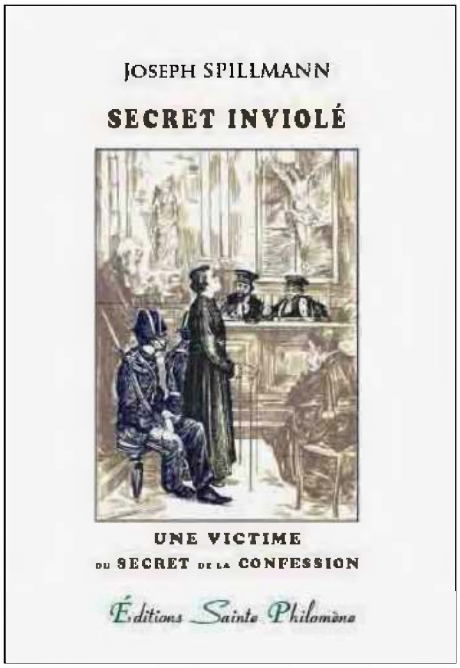
	MESSES ET OFFICES				CONFESSIONS	
	Dimanches et fêtes	**Semaine**	**1er vendredi du mois**	**1er samedi du mois**	**Dimanches et fêtes**	**Semaine**
Chapelle Notre-Dame de l'Espérance (Versailles)	**Messes lues** : 8h00 9h00 - 12h00 - 18h30 **Messe chantée** : 10h15 **Vêpres et Salut du T.S. Sacrement :** 17h00	7h25 19h00	**Adoration du T.S. Sacrement** : 19h45 à 23h00 (chant des Complies à 22h00) (en vacances scolaires : Heure Sainte jusqu'à 21h00)	**¼ d'heure de méditation** après la Messe de 19h00	Pendant les Messes du matin et de 18h00 à 18h25	une ½ heure avant les Messes du soir (sauf office liturgique) et le samedi de 17h30 à 18h55.
Chapelle de l'Enfant-Jésus (Ecole Saint-Bernard à Bailly)	**Messe lue** : 9h00 - 12 h 00 **Messe chantée** : 10h15	**Horaires de semaine des messes** (sauf vacances scolaires : se renseigner)			Pendant les Messes du matin	**Au Prieuré Saint-Vincent-de-Paul (Bailly) :** Confessions possibles (téléphoner avant pour être sûr de la présence d'un des prêtres au prieuré)
Chapelle Saint-Hubert (Les Essarts le Roi)	**Messe chantée :** 10h00				de 9h30 à 10h00	

L	M	M	J	V	S
7h15	7h15	7h15	7h15	7h15	7h15
	10h40		9h00		
11h50*	11h50*	11h25	11h50*	11h50*	11h25

*Les messes de 11h50 sont avancées à 11h25 les 1ers vendredis du mois, les fêtes de 1ère classe , et les jours sans classe

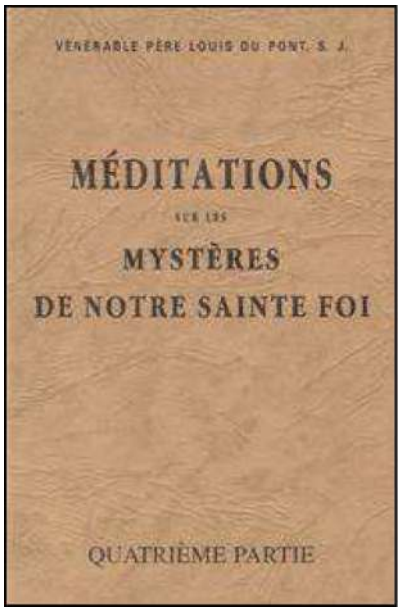
Recensions de livres

Secret Inviolé - Une victime du secret de la confession



Pour avoir reçu en confession les aveux d'un meurtrier, voici un curé de paroisse soupçonné de l'assassinat commis dans son propre presbytère, d'autant que les preuves de sa culpabilité paraissaient accablantes. Son silence, plus que le reste, va le désigner à la vindicte publique, et le faire condamner.
Ce récit dramatique d'un fait réel (des années 1890) est un exemple saisissant de l'étendue du secret sacramentel qui scelle les lèvres du représentant de Jésus-Christ. Ainsi que le souligne ce mot de saint Augustin placé en exergue, "Ce que le prêtre sait par le secret de la confession, il le sait moins que ce qu'il ne sait pas du tout."

Secret inviolé – Une victime du secret de la confession
de Joseph Spillmann, sj (1842-1905)
Ed. Sainte-Philomène.



Méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Louis du Pont, ce grand modèle et ce grand maître de la perfection évangélique, un des hommes de son siècle le plus estimé pour ses connaissances de la vie intérieure, naquit à Valladolid, en Espagne, le 11 novembre 1554. Louis eut deux frères qui se firent religieux chez les dominicains et une sœur qui se consacra au service de Dieu dans un monastère de filles du même ordre.

Louis du Pont avait un attrait particulier pour la prière. Non content de s'y adonner une partie du jour, il se levait de grand matin pour s'entretenir fréquemment avec le Bon Dieu. Cela eut des effets sur son caractère. De vif et impétueux il devint d'une douceur admirable. Cette habitude le forma également à la charité chrétienne pratiquant régulièrement les œuvres de miséricorde. A la pratique des vertus il joignit l'amour des études. Etant informé de l'ouverture d'un collège jésuite dans sa ville, et bien qu'il ait commencé à suivre des cours de théologie chez les dominicains il fut conquis par le Père Suarez, célèbre professeur jésuite et suivi les cours de théologie dispensés par ce dernier.

Il entra donc chez les Jésuites le 2 décembre 1574. ordonné prêtre en 1580 il enseigna successivement la philosophie et la théologie. Dès qu'il fut professeur il commença à travailler au salut des âmes. Il apprenait aux étudiants à se sanctifier, cherchait à les préserver, par les plus sages conseils, des dangers que court la jeunesse. Il acquit par ce moyen une expérience qui le rendit l'un des plus grands directeurs spirituels de son siècle. De santé chancelante il dût bientôt se démettre à la demande de ses supérieurs de ses charges.

Néanmoins il se consacra d'autant plus à la direction spirituelle. Ce désir de procurer le bien spirituel du prochain, l'engagea à la composition de livres de piété. Il entreprit ainsi son premier ouvrage qui a pour titre « Méditations sur les Mystères de la Foi ».

Il s'agit ici du quatrième tome spécialement axé sur le temps de la Passion de Notre Seigneur. L'ouvrage débute par une introduction à but pédagogique justifiant de la nécessité de méditer sur la Passion de Notre Seigneur, de l'utilité qu'on en retire et des différentes manières de méditer. Suivent ensuite une série de méditations sur chaque moment de la vie du Sauveur dans ses dernières heures.

Méditations sur les Mystères de notre Sainte Foi

du Vénérable Père Louis du Pont, S.J. (Editeur inconnu. A commander directement auprès de la table de presse)

Dates à retenir

Samedi 21 mars 2015
Sous-diaconat de
M. l'abbé Martin Monnier à Ecône
Pèlerinage paroissial à Poissy

✦

Samedi 11 avril à Bailly
Conférence de M. l'abbé Boubée
« Nos enfants, nos écrans et nous ? »

✦

Vendredi 24 avril
Adoration perpétuelle à L'Espérance

✦

Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai :
Pèlerinage de Pentecôte

✦

Samedi 30 mai à 10 heures
Communions solennelles
À Notre-Dame de l'Espérance

✦

Dimanche 31 mai
Kermesse de l'Ecole Saint-Bernard et du Prieuré St Vincent de Paul

✦

Samedi 6 juin à 10 heures
À Notre-Dame de l'Espérance
Premières communions.

✦

Dimanche 7 juin
Procession de la Fête-Dieu
Départ de la Chapelle Notre-Dame de l'Espérance à 16h00

✦

Lundi 29 juin à Ecône
Ordination sacerdotales de M. les abbés Louis **Hanappier** et Martin **Monnier**

VOS PRÊTRES

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul - Ecole Saint-Bernard

Prieur-Directeur de l'école : M. l'abbé Bernard **de Lacoste-Lareymondie**
Collaborateurs : M. l'abbé Denys **de Crécy** (affecté au prieuré)
M. l'abbé Jean-Baptiste **Frament** (affecté à l'école)
M. l'abbé Patrick **Duverger** (affecté à l'école)
M. l'abbé Xavier **Lefebvre** (affecté à l'école et au prieuré)
M. l'abbé Matthieu **de Beaunay** (affecté au prieuré)

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE X

Responsable : M. l'abbé **de Beaunay**
Réunion tous les troisièmes lundis de chaque mois à partir de 19h00
Prochaine réunion : lundi 19 janvier 2015

REPETITIONS DE CHORALE

(grégorienne et polyphonique)
Responsables : M. Guillaume **de Boiry** et Madame Sixte **de Saint-Louvent**
Tous les vendredis à 20h15
(sauf le 1er vendredi du mois)
et le dimanche à 9h45

CROISADE EUCHARISTIQUE

(Aumônier : M. l'abbé **Lefebvre**)
Un samedi par mois à l'école Saint-Bernard de 14h30 à 17h30
(Messe à 15h00)
Prochaine réunion :
le samedi 11 avril 2015

MILITIA MARIAE

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Un jeudi par mois à 20h15
à l'école Saint-Bernard
Président : M. François **Pétrel**

CERCLES DE TRADITION

Cercle Sainte Thérèse
Chez M. et Mme Jérôme **Hanappier**
les mardis 5 mai et 2 juin
(attention pas de Cercle en Avril en raison de la fête de Pâques).
Thème : la vie intérieure (suite)

Cercle Notre-Dame de Fatima
(Chapelle Saint-Hubert)
Responsable : M. l'abbé **Frament**

FOYERS SAINT-JOSEPH

(Aumônier : M. l'abbé **de Beaunay**)
Réunion : un jeudi par mois à 20h30
Organisateur :
M. et Mme **de Fommervault**

OUVROIR SAINTE MARTHE

Responsable : Madame Nicolas **Veillon**
(01-70-44-10-71)

SERVICE DE MESSE REPETITIONS LITURGIQUES VERSAILLES et BAILLY

Responsable :

CATECHISME

Chapelle Notre-Dame de l'Espérance

Pour les enfants jusqu'à la Communion solennelle et pour les 6° et 5°
(s'adresser à M. l'abbé **de Crécy**)

✦

Pour les adolescents
(Responsable **:** M. l'abbé **de Crécy)**
Tous les vendredis (sauf vacances scolaires) : de 19h45 à 20h45 à la Chapelle N.-D. de l'Espérance

✦

Pour les adultes
(Responsable : M. l'abbé **de Beaunay)**
Un mercredi sur deux : de 20h00 à 21h00 à la Chapelle N.-D. de l'Espérance

✦

Chapelle Saint-Hubert
(Responsable **:** M. l'abbé **Frament)**
Tous les mercredis après-midi
(sauf vacances scolaires)
Chez M. et Mme **Pilard** à Rambouillet

SCOUTISME

Groupe Notre-Dame de l'Espérance
Chef de groupe : M. Benoît **Harel**
(ndegroupe@gmail.com)
Aumônier des routiers et scouts :
M. l'abbé **de Beaunay**

✦

Aumônier des guides aînées :
M. l'abbé **Duverger**

✦

Aumônier des guides :
M. l'abbé **de Lacoste**

✦

Aumônier des louveteaux et louvettes : M. l'abbé **Lefebvre**

Prieuré Saint-Vincent-de-Paul : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.40.20**
Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance : 37 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles	Tél. : **01.39.51.70.90**
Chapelle Saint-Hubert : 10 rue de la Haie-aux-Vaches, Lieu-dit Saint-Hubert 78690 Les Essarts Le Roi	Tél. : **01.30.49.40.20**
Chapelle de l'Enfant-Jésus : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.40.20**
Ecole Saint-Bernard : 5 rue de Chaponval 78870 Bailly	Tél. : **01.30.49.54.04**